

## 6 Société et Culture

Education nationale/Rencontre ministre-chefs d'établissements, hier  
"Beaucoup d'entre vous seront démis de leurs fonctions"

Le ministre de l'Éducation nationale, Nadine Patricia Anguile (micro) s'adressant...



...aux chefs des établissements de Libreville, hier au lycée national Léon Mba.

R.H.A

Libreville/Gabon

**LE** ministre de l'Éducation nationale, Nadine Patricia Anguile Obame, a, au cours d'une rencontre hier avec les chefs d'établissements de Libreville, au lycée national Léon Mba, s'est montrée furieuse devant les dysfonctionnements constatés au sein de son département en ce début d'année scolaire.

Sans langue de bois, elle a dénoncé plus précisément la hausse des frais d'inscription qui continue, a-t-elle fait observer, dans certains établissements. De même que les inscriptions monnayées.

« Aucune note administrative ne vous a demandé de prélever aux parents des frais d'inscription. Depuis quand les chefs de structures scolaires publiques prennent des décisions à la suite d'un échange avec la direction d'Académie provinciale ? », s'est-elle indi-

gnée. Des comptes ont été demandés aux responsables d'établissements qu'elle a d'ailleurs cités : « Pourquoi avez-vous procédé ainsi ? On vous somme d'arrêter de le faire, mais au contraire cela a continué de plus belle ! Au niveau du complexe Léon Mba, on prend 1000 francs, pendant qu'à Louis Bigman, on demande 15 000 francs. Au gouvernement, on m'a dit il faut leur demander de vous présenter les doublons de leurs reçus, et que chacun dise quel est le montant

qui a été perçu. Vous allez aussi nous dire comment vous allez procéder pour rembourser aux parents d'élèves le trop perçu, parce que c'est attendu de la hiérarchie. Mabignath continuait encore à percevoir après la sortie de la note de service, m'a-t-on dit », a-t-elle déclaré, visiblement remontée.

Le second point évoqué est le vaste réseau qui serait créé autour des inscriptions. « On nous dit qu'il y a des établissements qui ont des réseaux bien constitués

à la tête desquels des chefs d'établissements demandent 100.000 francs aux parents d'élèves qui sollicitent des places (...). Même ceux qui sont dans l'enseignement catholique s'y livrent, je vais vous faire tomber ! Je suis en train de finaliser mes enquêtes. J'ai des preuves, des sources sûres. Vous serez démis de vos fonctions. À un prochain Conseil des ministres, vous serez surpris de voir des remplacements à la tête de ces établissements concernés », a menacé la ministre.

Fonction publique/Poursuite des préparatifs de la trêve sociale  
Au tour de la Fesyrefaa d'être édiflée

Les membres de la Fesyrefaa, dont leur président, Yves Boulingui, (1er à droite) pendant la rencontre avec le ministre de la Fonction publique Jean-Marie Ogandaga, ministre de la Fonction publique : "c'est à travers la trêve sociale que nous allons prendre le temps de réfléchir sur nos problèmes".



F.B.E.M

Libreville/Gabon

**POURSUIVANT** les prises de contact avec le monde syndical, en vue de la signature de la trêve sociale, le ministre de la Fonction publique, Jean-Marie Ogandaga, a échangé, hier, avec les responsables de la Fédération des syndicats des régies financières et des administrations assimilées (Fesyrefaa). Un regroupement de travailleurs qui, il y a encore peu, avait pris la tête de la grève dans les régies financières.

Occasion pour le ministre d'expliquer à ses interlocuteurs le bien-fondé de cette trêve sociale de trois ans souhaitée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba. Car, le porte-parole de la Fesyrefaa, Wilfried-Erisco Mvou Ossialas,

avait indiqué, plus tôt, que lui et les siens acceptaient cet appel. Mais encore fallait-il pour eux qu'ils viennent « s'enquérir des tenants et des aboutissants de cette trêve sociale. »

Alors pourquoi la trêve sociale ? « Parce que dans un pays, comme dans un ménage, on n'est pas obligé d'être tous d'accord. Mais, même lorsqu'on n'est pas d'accord, on n'est pas obligé de mettre en danger l'essentiel », a expliqué d'entrée le ministre Ogandaga. Faisant allusion à la crise financière que le Gabon traverse, et à la nécessité pour chacun de travailler à la relance de notre économie. Cela passe, entre autres, par l'arrêt des grèves dans l'administration publique. « A travers la trêve sociale, nous devons matérialiser trois choses : asseoir les finances publiques sur une trajectoire durable, renforcer la compétitivité des fi-



Responsables du ministère et syndicaux au cours des échanges.

lières économiques, et rendre attractif le cadre des affaires pour renforcer l'initiative publique/privée. Or, lorsqu'il y a du bruit dans le pays, difficile pour un investisseur de venir. L'économie ne s'accommode pas avec le bruit. Le Plan de relance économique que le gouvernement a initié ne peut donc se faire qu'à une condition : qu'il y ait la paix dans ce pays. La paix sociale, la paix économique, et

toutes les autres formes de paix, dont la paix du cœur », a poursuivi Jean-Marie Ogandaga. La Fesyrefaa étant partante pour ce processus, le ministre leur a demandé de préparer un cahier des réalisations qu'ils souhaitent, à court, moyen et long termes, en signant la trêve sociale. « Mais des demandes réalistes », a-t-il insisté. C'est lorsque ces points auront été discutés

avec le gouvernement, et que les uns et les autres s'y seront engagés "en connaissance de cause", que viendra l'accalmie.

Par ailleurs, la fédération syndicale a sollicité la médiation du ministre de la Fonction publique dans le règlement de la crise qui les oppose à leurs employeurs des régies financières. Notamment en ce qui concerne le mécanisme de paiement des primes. Ce que le ministre a accepté. Répondant, enfin, à une question sur la décision de suspendre les recrutements dans la Fonction publique durant un an, et du devenir des dossiers en cours, le ministre a confié que c'était là une nécessité. Cette année servira à mettre en place une nouvelle gestion de l'agent public, pour une meilleure productivité de la Fonction publique, a-t-il confié.

## Ici et ailleurs

•Église évangélique du Gabon  
Le budget arrêté à 329 millions



Les travaux sanctionnant la 4e session ordinaire de la conférence budgétaire de l'Église évangélique du Gabon (EEG) se sont achevés, vendredi dernier, à Bakara-Mission. Comme à l'ouverture, c'est le pasteur-président, le révérend Jean-Jacques Ndong Ekouaghe qui en a présidé la cérémonie de clôture. Après examen, le budget annuel de l'EEG pour l'année 2017-2018 a été arrêté et fixé à la somme de 329 millions de francs CFA. Soit une variation négative de 114 millions par rapport à celui de l'année dernière. Le pasteur-président a jugé ce budget réaliste, en tenant compte de la crise économique actuelle. Celui-ci est composé des recettes propres de l'église, des frais de scolarité issus de son ordre d'enseignement, mais aussi des financements (aléatoires) constitués des dîmes, dons, legs, etc. Le révérend Jean-Jacques Ndong Ekouaghe a, par ailleurs, saisi cette occasion pour faire ses adieux en tant que président de la conférence budgétaire de l'EEG. Avant d'exhorter les membres de l'église à bien gérer les finances de l'institution. « Les perçus financiers que nous recevons de l'Église doivent être gérés avec circonspection et respect, souvenez-vous d'Ananias et Saphira », a conclu le président de l'EEG.

•Littérature

**Javier Sierra "Prix Planeta 2017"**

L'écrivain espagnol Javier Sierra a reçu, dimanche, le 66e "Prix Planeta", le prix littéraire le plus important du monde hispanique, pour son roman "El fuego invisible" ("Le feu invisible"), un thriller sur la signification du Graal. "El fuego invisible" avait concouru sous le titre provisoire de "La montaña artificial" ("La montagne artificielle") et sous le pseudonyme féminin de Victoria Goodman, l'un des personnages du roman. Ce thriller retrace l'histoire d'un linguiste parti à l'aventure pour résoudre l'énigme de l'origine du mot qui a changé l'histoire européenne au XIIe siècle, le Graal.

Rassemblés par SNN